

La Belgique, en 1964, a signé une convention avec le Maroc pour le recrutement d'une main-d'œuvre jeune et masculine prête à travailler dans les industries belges. La première génération, peu après son installation provisoire dans ce pays d'accueil, a été sollicitée par l'État belge, à rapatrier les autres membres de la famille. Dès lors, la deuxième génération est arrivée dans le cadre du regroupement familial. Cette fixation, devenue au fil du temps, durable et définitive a occasionné la naissance en Belgique, d'une troisième génération. Nous nous retrouvons avec trois générations masculines ayant une filiation familiale, il s'agit du grand-père, du père et du petit-fils vivant en contact direct et continu s'influençant les uns les autres (MANNHEIN, 1990).

Chaque génération a un parcours chargé de vécu ; la comparaison transversale des histoires saisies par génération nous a aidés à élaborer leur trajectoire type.

De plus, ces générations procèdent à des engagements de proximité au sein de la famille et dans les associations religieuses. Elles ont milité au nom de la liberté religieuse afin de vivre amplement leur religion. Leur but étant de détenir un capital symbolique nécessaire à leur insertion dans le pays d'accueil et d'y préserver un patrimoine culturel et religieux. Ainsi, des associations religieuses ont-elles vu le jour et ont permis aux Marocains de confession musulmane d'avoir des lieux reconnus de rassemblement, d'entraide, de convivialité, etc.

Ces hommes se sont engagés envers leurs propres familles pour assurer l'éducation de la descendance et garantir des transmissions linguistiques, religieuses et culturelles aux couleurs du pays d'origine.

Cette étude relate les dynamiques intergénérationnelles basées sur les liens familiaux qui sont des relations particulièrement structurantes. Elles motivent des actes favorisant tant la solidarité que la collaboration entre ces trois générations.

Nous avons ainsi pu mettre en évidence la relation entre les solidarités familiales et communautaires et les transmissions intergénérationnelles qui demeurent des vecteurs du changement social. Elles assurent l'insertion dans de nouvelles sociétés, la promotion et le développement de toutes les générations ainsi que la production de nouvelles connaissances et pratiques.

Pour saisir notre l'objet d'étude, nous avons privilégié la démarche qualitative notamment la méthode de théorisation ancrée (PAILLE, 1994) qui nous a aidés à construire une arborescence thématique exposant les thèmes finaux se rapportant aux différents parcours d'installation, d'engagement et de transmission caractérisant chaque génération. L'utilisation de questionnaires nous a permis de donner la parole et d'ouvrir le dialogue avec ces générations qui nous ont livré des informations sur leurs trajectoires ce qui nous a aidés à comprendre leurs logiques d'actions.

Les processus d'engagement et de transmission de ce trio générationnel se structurent à partir de pratiques de solidarité familiale et d'entraide communautaire et interpellent d'emblée des registres de transmission (nous en avons trouvé trois).

Ce sont finalement des pratiques qui caractérisent les Marocains et qui se basent sur le don de soi et le devoir de fraternité tant envers la famille qu'envers la communauté. Il s'agit là des engagements de trois générations masculines les motivant à exprimer leurs valeurs dans des actes de citoyenneté. Ceci leur permet une participation sociale et un équilibre culturel leur garantissant d'une part, une cohérence identitaire vu qu'ils vivent la diversité dans un rapport non conflictuel, et d'autre part, une harmonie entre les valeurs d'origine et les exigences de la participation sociale.

Pour conclure, nous estimons que les liens familiaux permettent de maintenir les solidarités au travers des relations d'interdépendance inter et intra générationnelles, ce qui suscite de nouvelles pratiques et formes de solidarité, notamment dans le pays d'accueil.